

DEC162318DAJ

Décision portant cessation de fonctions de M. Jean Arlat, délégué scientifique de l'Institut des sciences informatiques et de leurs interactions (INS2I)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC161070DAJ du 27 mai 2016 portant nomination de Jean Arlat aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut des sciences informatiques et de leurs interactions (INS2I) ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – A la demande de M. Jean Arlat, il est mis fin à ses fonctions de délégué scientifique de l'INS2I en charge de la thématique « *Recherche partenariale, Innovation* », à compter du 31 août 2016.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 octobre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90